



PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

COALITION CONGOLAISE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coopération renforcée du Ministère de la Santé et de la Population avec la société civile dans le suivi budgétaire du secteur de la santé

Pointe-Noire-Brazzaville le 31 mai 2020. Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), plateforme d'organisations de la société civile engagées dans la Transparence, la Responsabilité et la Redevabilité dans la gestion des finances publiques a été reçue le 29 mai 2020 par la Ministre de la Santé de la Population de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, pour échanger sur sa sixième étude de suivi des investissements publics dans le secteur de la santé publié le 06 mai 2020.

La Campagne se réjouit de l'invitation du Ministère de la Santé et se félicite de la poursuite et du renforcement de la coopération avec ce dernier. L'ouverture de la coopération avec le ministère de la santé amorcée en 2016, à la suite de la publication du rapport de PCQVP sur les investissements publics de 2015, a pour objectifs, d'une part, d'améliorer les rapports entre les responsables publics et en particulier les responsables des structures sanitaires et les observateurs de PCQVP Congo, chargés des missions d'observation de terrain, et d'autre part, d'établir un cadre de dialogue permettant aux deux entités de travailler dans une parfaite collaboration pour renforcer l'efficacité de la dépense publique et l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

Cette rencontre constitue une avancée pour le plaidoyer de la Campagne Publiez Ce Que Vous Payez –Congo, et représente une opportunité pour poursuivre la discussion sur la situation du système sanitaire du pays. Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur :

- le suivi des projets d'investissements de ce secteur,
- les dysfonctionnements constatés sur le terrain quant à leur réalisation,
- les défis en matière d'accès aux ressources matérielles et financières pour la mise en œuvre des projets,
- le renforcement des capacités humaines du secteur de la santé, la formation et le traitement du personnel, l'équipement des structures sanitaires en vue de renforcer la prise en charge des diagnostics et l'accueil réservé aux malades,
- le plaidoyer en faveur d'une allocation plus importante du budget de la santé et de son exécution effective.

PCQVP a profité de cette opportunité pour remettre une note à Madame la Ministre de la santé reprenant quelques recommandations :

- Le renforcement de la collaboration du Ministère de la Santé et des entités administratives décentralisées avec la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez.
- La cartographie des projets à l'abandon sur tout le territoire national et la planification de leur achèvement, en tenant compte des priorités et des besoins des localités. Ainsi, aucun nouveau projet ne devrait figurer dans les prévisions du Ministère de la santé tant que les anciens projets ne seront achevés et fonctionnels.
- La réalisation d'un inventaire du matériel existant dans les structures sanitaires et sa publication sur le site internet du ministère de la santé. S'il n'est pas disposé à le faire, autoriser de manière officielle, les organisations de la société civile engagées dans la transparence des revenus d'accéder à ces informations auprès des responsables des structures sanitaires, conformément à l'article 67 du code

Bureau sis au Centre-Polio Matendé, Pointe-Noire, République du Congo

Email. : pwypcongo@yahoo.fr

Tél. : (00242) 05 557 90 81 / 05 595 52 46

de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques qui dispose que : « L'Etat et les autres administrations publiques appuient les initiatives des organisations de la société civile sur la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques. »

- La Prise des mesures nécessaires pour rendre effectifs les nouveaux HR1 d'une part et, un accueil exemplaire aux malades et un accès digne aux soins de santé, d'autre part.
- La commande des audits pour évaluer les coûts des projets de construction des HR2, identifier les raisons de leur arrêt, établir les responsabilités et les sanctions des auteurs.
- La publication d'un référentiel de matériel devant exister dans chaque catégorie de structure sanitaire
- La publication des réalisations correspondantes aux sommes ordonnancées de la période sous revue : 45.244.000.000 FCFA en 2017 et 29.498.017.504 FCFA en 2018.
- En dehors des prévisions budgétaires et de l'inventaire du matériel qui constitue la base traditionnelle de son travail de contrôle citoyen de la dépense publique dans le secteur de la santé, PCQVP Congo envisage, vu le contexte pandémique que le monde connaît actuellement, d'intégrer le monitoring des investissements liés à la lutte contre le COVID-19 en République du Congo dans sa septième étude de suivi des investissements de la santé portant sur les exercices 2019 et 2020.

Aux termes des échanges, PCQVP a pu apprécier l'engagement du ministère de la santé à accompagner le suivi citoyen du budget à travers l'ambition de renforcer sa collaboration avec la société civile. La campagne se réjouit ainsi du soutien à son action, compte tenu des constats communs et des engagements à renforcer cette action, et accentuer le plaidoyer afin de garantir un accès effectif aux ressources nécessaires pour réaliser une action tout autant efficace de mise en œuvre de politiques publiques dans le domaine de la santé.